

La gouvernance multiniveaux et l'amélioration de la santé de la population

Des stratégies pour agir efficacement sur les déterminants de la santé

Alain Poirier

Directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

3^e Colloque international des programmes locaux et régionaux de santé,
Mons, Belgique, 3 avril 2008

Plan de la présentation

1. L'amélioration de la santé de la population

- 1.1 Les principaux problèmes de santé
- 1.2 Une vision globale des déterminants de la santé
- 1.3 La contribution du système de santé et de services sociaux

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

- 2.1 L'action intersectorielle
 - ❖ Une synergie à créer entre les paliers d'intervention
 - ❖ L'évaluation d'impact sur la santé au niveau central
 - ❖ L'implantation de l'évaluation d'impact sur la santé aux niveaux régional et local
- 2.2 Le développement des communautés locales
 - ❖ Une définition
 - ❖ Des principes fondamentaux
 - ❖ L'adaptation des programmes publics
 - ❖ Le soutien aux projets issus des communautés locales

1. L'amélioration de la santé de la population

1.1 Les principaux problèmes de santé

Maladies infectieuses

maladies évitables par l'immunisation, maladies d'origine hydrique ou alimentaire, maladies nosocomiales

Maladies chroniques

cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, diabète

Traumatismes non intentionnels

traumatismes routiers, chutes chez les personnes âgées, traumatismes sportifs

Problèmes de développement et d'adaptation sociale

retards de développement, échec scolaire, délinquance, abus et négligence

Problèmes psychosociaux

violence, troubles anxieux, suicide

1. L'amélioration de la santé de la population

1.2 Une vision globale des déterminants de la santé

Problèmes évitables	Déterminants communs			
	Environnement économique	Environnement physique	Environnement social	Comportements individuels
Maladies infectieuses	Revenu Scolarité	Eau Air Sol	Soutien social Cohésion sociale	Hygiène, comportements sexuels, injection de drogues
Maladies chroniques				Statut social
Traumatismes non intentionnels		Routes, pistes cyclables, etc.		Port de la ceinture de sécurité, vitesse, etc.
Problèmes de dév. et d'adaptation sociale		Qualité du logement, espaces verts, etc.		Comportements sociaux, etc.
Problèmes psychosociaux				

1. L'amélioration de la santé de la population

1.3 La contribution du système de santé et de services sociaux

- ❖ **Offrir des services sur tout le territoire**
 - ❖ **Prévenir** : promotion de la santé, prévention incluant le dépistage, protection et surveillance
 - ❖ **Traiter** : traitement, réadaptation sociale et réinsertion sociale
 - ❖ **Soutenir** : soins et aide aux personnes ayant une incapacité temporaire ou permanente et soins de fin de vie

1. L'amélioration de la santé de la population

1.3 La contribution du système de santé et de services sociaux

- ❖ **Mobiliser les acteurs des autres secteurs d'activité afin d'agir collectivement sur les déterminants de la santé**
 - ❖ Accentuer l'action intersectorielle à tous les paliers d'intervention
 - ❖ Soutenir le développement des communautés locales

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.1 L'action intersectorielle

❖ Une synergie à créer entre les paliers d'intervention

- ❖ Les interventions intersectorielles reposent souvent sur l'initiative d'acteurs locaux qui se mobilisent autour des besoins émergents de leur milieu.
- ❖ Toutefois, les décideurs et les intervenants des paliers régional et national doivent soutenir ces projets locaux.
- ❖ Par leur champ d'action plus large, ils doivent également agir sur les déterminants de la santé qui se situent à leur niveau d'intervention comme, par exemple :
 - ❖ Le développement d'emplois de qualité
 - ❖ La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
 - ❖ La promotion de la diversité culturelle
 - ❖ La gestion des ressources naturelles

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.1 L'action intersectorielle

❖ L'évaluation d'impact sur la santé au niveau central

❖ L'article 54 de la Loi sur la santé publique (2002)

Confère au ministre de la Santé et des Services sociaux

- ❖ Une fonction de conseiller
- ❖ Un pouvoir d'initiative pour promouvoir des politiques publiques favorables à la santé

Crée également

- ❖ Une responsabilité, pour les ministères et organismes publics, de tenir compte de l'incidence de leurs projets de loi et de règlement sur la santé
- ❖ Une obligation de consulter le ministre de la Santé et des Services sociaux lorsque ces projets pourraient avoir un impact significatif sur la santé

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.1 L'action intersectorielle

❖ L'évaluation d'impact sur la santé au niveau central

❖ La stratégie d'application de l'article 54

- 1.** L'implantation d'un mécanisme intragouvernemental d'évaluation d'impact sur la santé
- 2.** Le développement et le transfert des connaissances sur les politiques publiques favorables à la santé

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.1 L'action intersectorielle

❖ L'évaluation d'impact sur la santé au niveau central

❖ L'implantation d'un mécanisme intragouvernemental d'évaluation d'impact sur la santé

Objectifs

- ❖ Permettre aux ministères et organismes d'évaluer au préalable les impacts possibles sur la santé des diverses mesures qu'ils proposent dans leurs projets de loi et de règlement
- ❖ Favoriser les mesures d'atténuation et éclairer la prise de décision

Réalisations

- ❖ Mise en place d'un réseau de répondants interministériels
- ❖ Diffusion d'un guide pratique pour l'évaluation d'impact sur la santé
- ❖ Diffusion d'un document d'information sur les déterminants de la santé

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.1 L'action intersectorielle

❖ L'évaluation d'impact sur la santé au niveau central

❖ Le développement et le transfert des connaissances sur les politiques publiques favorables à la santé

Objectifs

- ❖ Accroître et consolider les capacités de recherche interdisciplinaire
- ❖ Soutenir des recherches pour évaluer les effets *a priori* et *a posteriori* des politiques publiques
- ❖ Favoriser le transfert des connaissances vers les décideurs

Réalisations

- ❖ Mise sur pied d'un programme de recherche et de transfert des connaissances
- ❖ Mandats confiés à l'Institut national de santé publique du Québec

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.1 L'action intersectorielle

❖ L'évaluation d'impact sur la santé au niveau central

❖ Constats et perspectives

- ❖ Sensibilisation et mobilisation croissantes des ministères et organismes
- ❖ Augmentation et diversification des demandes d'avis (au-delà des projets de loi et de règlement)
- ❖ Une bonne partie des demandes d'avis proviennent toutefois du ministère du Conseil exécutif (en aval du processus décisionnel)
- ❖ Des liens plus étroits doivent être établis pour assurer la participation de l'ensemble des ministères et organismes, notamment ceux à vocation économique

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.1 L'action intersectorielle

- ❖ **L'implantation de l'évaluation d'impact sur la santé aux niveaux régional et local**
 - ❖ L'évaluation d'impact sur la santé est envisagée comme une pratique prometteuse pour soutenir le développement de politiques publiques saines à tous les niveaux décisionnels.
 - ❖ Dans ce contexte, un projet pilote est appuyé par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, de concert avec les partenaires régionaux et locaux de son réseau, et ce, afin :
 - ❖ D'évaluer la pertinence de l'implantation de l'évaluation d'impact sur la santé aux niveaux régional et local.
 - ❖ D'identifier les conditions de réussite et les obstacles associés à la réalisation d'évaluations d'impact à cette échelle.

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.2 Le développement des communautés locales

❖ Une définition

« Un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique. »

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.2 Le développement des communautés locales

❖ Des principes fondamentaux

- ❖ La participation des citoyens et des acteurs locaux concernés dès le début de la planification des projets et activités
- ❖ Une approche démocratique assurant des relations égalitaires entre les partenaires impliqués
- ❖ La solidarité sociale favorisant le développement du potentiel individuel et collectif
- ❖ La responsabilité associée aux droits et devoirs de l'activité citoyenne

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.2 Le développement des communautés locales

❖ L'adaptation des programmes publics

- ❖ Favoriser l'appropriation locale des programmes d'intervention de manière à ce qu'ils répondent aux besoins et priorités des milieux locaux.
 - ❖ Programmes de santé et de services sociaux
 - ❖ Plans de développement de l'emploi et des compétences
 - ❖ Plans d'aménagement du territoire et de gestion des ressources

- ❖ Mettre en place des mécanismes de participation qui assurent la mobilisation et la collaboration de la population locale.

2. Des stratégies à déployer à tous les paliers d'action

2.2 Le développement des communautés locales

❖ Le soutien aux projets issus des communautés locales

- ❖ Les décideurs et les intervenants des paliers régional et national peuvent aussi soutenir les projets émergents qui contribuent au développement de milieux locaux favorables à la santé :
 - ❖ Accès aux données sociosanitaires et socioéconomiques des territoires
 - ❖ Expertise concernant les interventions les plus efficaces
 - ❖ Offre d'activités de formation et développement d'outils d'aide à la décision
 - ❖ Allocation des ressources
 - ❖ Soutien à l'évaluation des processus et des retombées des projets locaux